



Mairie
D'AUTOUILLET

A l'attention des Parents

CENTRE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS

ANNEE 2018-2019

Le centre d'accueil périscolaire fonctionne le matin de 7 h 30 à 9 h 00, l'après-midi de 16 h 30 à 19 h 00, le mercredi de 7 h 30 à 19 h 00 pour les élèves de maternelles et de l'école élémentaire.

Les enfants de l'école élémentaire seront pris en charge à la fin des cours à 16h30. Les enfants de maternelle seront eux pris en charge à l'arrivée du bus à Autouillet à 17h00.

Vous trouverez ci-dessous la tarification de la garderie périscolaire et du mercredi pour l'année scolaire 2018-2019. Les modalités sont les mêmes que l'an passé : c'est un engagement forfaitaire mensuel sur 10 mois, le contrat souscrit avec la Caisse d'Allocations Familiales étant renouvelé.

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de ne pas revaloriser les tarifs du Centre d'accueil périscolaire et de loisirs.

Il a également maintenu le tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la garderie périscolaire d'Autouillet.

Chaque famille est tenue de fournir à la mairie, dès la rentrée scolaire, **la feuille d'imposition sur les revenus 2017** pour le calcul du quotient familial ainsi que le n° d'allocataire de la C.A.F.

CANTINE SCOLAIRE : 4.40 € / repas

GARDERIE PERISCOLAIRE

Engagement au mois et tarif mensuel. Les goûters sont inclus et servis à partir de 17h00.

<u>matin</u>	MATERNELLE ET ELEMENTAIRE			<u>soir</u>	MATERNELLE Prise en charge à l'arrivée du bus à 17h00			<u>soir</u>	ELEMENTAIRE Prise en charge à la fin des cours à 16h30			
	1/2 h	1 h	1h30		1/2h Jusqu'à 17h30	1 h Jusqu'à 18h00	2 h Jusqu'à 19h00		1/2 h Jusqu'à 17h00	1 h Jusqu'à 17h30	2 h Jusqu'à 18h30	2h 30 Jusqu'à 19h00
QF 1	14,00 €	23,00 €	33,00 €	QF 1	14,00 €	28,00 €	39,00 €	QF 1	14,00 €	28,00 €	39,00 €	48,00 €
QF 2	19,50 €	33,50 €	44,50 €	QF 2	19,50 €	39,00 €	50,00 €	QF 2	19,50 €	39,00 €	50,00 €	56,00 €
QF 3	25,00 €	44,50 €	55,50 €	QF 3	25,00 €	50,00 €	61,00 €	QF 3	25,00 €	50,00 €	61,00 €	67,00 €

CENTRE DE LOISIRS du Mercredi

Engagement au mois et tarif mensuel. Repas de cantine à 4,40 €. Goûter inclus.

	MATIN Jusqu'à 13h30	APRES-MIDI à partir de 13h30	JOURNEE de 07h30 à 19h00
<u>QF 1</u>	42,00 €	48,00 €	68,00 €
<u>QF 2</u>	48,00 €	55,00 €	75,00 €
<u>QF 3</u>	50,00 €	60,00 €	80,00 €

TARIF DEGRESSIF

Mise en place d'un tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la garderie périscolaire et le centre de loisirs du mercredi.

- 10 % pour le 2d enfant ; - 15 % pour le 3e enfant ;

TARIF EXTERIEUR ou OCCASIONNEL par Mercredi après accord de la Mairie

Tarif à la journée ou demi-journée. Repas de cantine à 4,40 €. Goûter inclus

15,00 € / matin

20,00 € / après-midi

35,00 € / journée

QF 1 : inférieur à 10.000 € sans changement
QF 2 : de 10.000 à 19.000 € sans changement
QF 3 : supérieur à 19.000 € sans changement

Nous demandons aux parents de respecter les horaires correspondant au forfait choisi pour l'accueil périscolaire et pour l'accueil de loisirs.

- Tout dépassement, même minime, donnera lieu à une facturation au forfait supérieur.
- Tout enfant récupéré de manière répétée après 19 H donnera lieu à une facturation d'un montant de 8 € par jour.

Vous trouverez ci-après le règlement intérieur ainsi que la feuille d'inscription aux services périscolaires et diverses attestations. Ces documents doivent être retournés à la Mairie pour le 29 juin 2018.

A Autouillet, le 23 mai 2018

Le Maire,
Françoise LÉNARD